



## COMITÉ DES PÊCHES

### Trente-quatrième session

1-5 février 2021

**POINT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ÉTUDE MONDIALE  
*ILLUMINATING HIDDEN HARVESTS: THE CONTRIBUTION OF  
SMALL-SCALE FISHERIES TO SUSTAINABLE DEVELOPMENT*  
(PORTER UN NOUVEL ÉCLAIRAGE SUR LES CAPTURES NON  
VISIBLES: LA CONTRIBUTION DE LA PÊCHE ARTISANALE AU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE)**

### Résumé

Des données de meilleure qualité et une compréhension plus fine de la pêche artisanale sont nécessaires pour mettre en place une bonne gouvernance et un développement durable du secteur conformément aux Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté (Directives sur la pêche artisanale). En juin 2017, la FAO, en collaboration avec WorldFish et l'université Duke, a lancé une étude mondiale intitulée *Illuminating Hidden Harvests: the contribution of small-scale fisheries to sustainable development* (Porter un nouvel éclairage sur les captures non visibles: la contribution de la pêche artisanale au développement durable), qui a. Le projet a été présenté à la dernière session du Comité (voir COFI/2018/Inf.18) et l'étude devrait paraître à la fin de 2020.

Le présent document a pour but de faire brièvement le point sur l'état d'avancement de l'étude et de partager de nouvelles idées sur la nécessité de renforcer les méthodes et les capacités de suivi afin de parvenir à une meilleure compréhension collective de la pêche artisanale pour mieux attirer l'attention des pouvoirs publics et améliorer les mesures visant le secteur ainsi que les résultats escomptés.

## I. OBJECTIFS DU PROJET «PORTER UN NOUVEL ÉCLAIRAGE SUR LES CAPTURES NON VISIBLES»

1. Le projet a pour finalité de contribuer à la mise en œuvre des Directives sur la pêche artisanale et à la réalisation de nombreux objectifs de développement durable (ODD) en fournissant des preuves de la contribution essentielle de la pêche artisanale aux plans social, nutritionnel, environnemental et économique et en matière de gouvernance, tant au niveau local qu'à l'échelle mondiale. Il aborde notamment les questions suivantes: combien de personnes vivent de la pêche artisanale? Quel pourcentage du total des captures de la pêche artisanale est régi par des accords de cogestion? De quelles façons les femmes participent-elles à la pêche? Une version révisée et plus développée de l'étude *Hidden Harvest: the global contribution of capture fisheries* (Exploitation cachée: la contribution mondiale des pêches de capture), publiée conjointement par la Banque mondiale, la FAO et WorldFish en 2012, sera élaborée à l'issue du projet. Elle fournira des informations actualisées et plus complètes sur des variables telles que les captures et l'emploi, ainsi que des informations sur la contribution nutritionnelle actuelle et potentielle de la pêche artisanale aussi bien continentale que marine.

2. Les données et connaissances présentées par l'étude devraient aider les responsables à prendre des décisions plus pertinentes et permettre aux communautés d'artisans pêcheurs et autres parties prenantes de demander un soutien et des investissements plus importants aux pouvoirs publics. Un effort de communication accompagnera l'étude mondiale et une collaboration étroite sera établie avec les principaux intervenants pour s'assurer que ses principales conclusions et informations seront mises à la disposition de ceux qui en ont le plus besoin.

## II. RÉSULTATS OBTENUS À CE JOUR

3. Une méthode a été mise au point et utilisée pour recueillir et compiler des données sur la pêche artisanale à partir des différentes sources qui existent aux niveaux national et international. Plus de 40 études de cas par pays, représentant 69 pour cent du total des captures marines mondiales et 65 pour cent des captures mondiales de poissons dans les eaux continentales, ont été menées à bien. Plus de 200 personnes, y compris des chercheurs, des fonctionnaires et des consultants, ont été invitées à participer au recensement et à la validation des données et des études existantes concernant le secteur de la pêche artisanale dans les pays étudiés. En outre, un questionnaire *ad hoc* sur les données relatives à la pêche artisanale a été envoyé à 228 pays et territoires. Le taux de réponse à ce questionnaire a été de 48 pour cent.

4. Les résultats des études de cas et les données du questionnaire *ad hoc* seront utilisés pour établir des projections fondées sur des estimations régionales et mondiales de variables clés telles que les contributions de la pêche artisanale aux captures, aux capacités, à l'emploi et à la nutrition.

5. En outre, des experts mondiaux réalisent actuellement 10 études thématiques portant sur des sujets importants pour lesquels des synthèses mondiales ne sont pas encore possibles ou pourraient ne pas convenir. L'une d'entre elles s'intéressera par exemple à la part de la pêche artisanale dans la fourniture de nutriments essentiels aux populations vulnérables, en particulier aux femmes et aux jeunes enfants. D'autres études thématiques portent sur l'égalité des sexes, les peuples autochtones, l'empreinte carbone et les aspects liés à la conservation et à la gouvernance.

### III. LA VOIE À SUIVRE: TRANSFORMER LES DÉFIS EN OCCASIONS À SAISIR

6. À ce jour, le processus de collecte et de compilation des données, y compris les études de cas par pays et le questionnaire *ad hoc*, a mis en évidence l'incroyable variabilité observée dans la collecte de données sur la pêche artisanale par les gouvernements. Il est manifeste que, dans de nombreux cas, les décideurs manquent d'informations sur ce type de pêche. Dans d'autres cas, des données sont bien recueillies mais les capacités d'analyse et d'interprétation correspondantes sont insuffisantes ou ne sont pas considérées comme une priorité.

*Au-delà de la pêche: promouvoir de nouvelles formes d'interaction pour faire progresser les connaissances et les découvertes qui seront utiles pour la gestion et la gouvernance de la pêche*

7. Comme indiqué dans les Directives sur la pêche artisanale, la pêche artisanale est un système socioécologique complexe dont la gestion nécessite une approche globale. L'étude mondiale prend acte de la complexité du secteur et adopte une approche multidisciplinaire. Dans de nombreux cas, la méthode employée exigeait des auteurs, qui avaient généralement une expérience de la pêche, qu'ils sortent du cadre sectoriel pour examiner les données relatives à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'égalité des sexes. Pour faciliter cette tâche, des spécialistes des questions de parité femmes-hommes et de la sécurité alimentaire ont été mis en relation avec les auteurs des études de cas par pays.

8. Les chercheurs ont également été invités à se pencher sur des sources de données non conventionnelles et non spécifiques à la pêche, telles que des enquêtes sur la population active ou des enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages, sous l'angle de la pêche artisanale. Ainsi, l'étude a donné lieu à la création d'un important réseau d'experts, principalement locaux, de la pêche artisanale – issus, entre autres, des milieux scientifiques et du secteur public – ayant touché à d'autres domaines de connaissances que le domaine classique de la gestion de la pêche, ce qui les a encouragés à adopter une perspective plus large du secteur.

9. L'étude mondiale est également un point de départ pour créer une base de données mondiale sur la pêche artisanale qui peut resserrer les liens entre les différents domaines de connaissances les ensembles de données, et entre les personnes qui s'y intéressent. Ces nouvelles connexions, ainsi que les méthodes mises au point et les données recueillies, pourraient servir de base à de nouveaux cadres de suivi mondiaux.

*Le besoin et la volonté d'améliorer la formation à la collecte et à l'analyse de données sur la pêche artisanale*

10. Il est proposé que la FAO et ses partenaires s'appuient à l'avenir sur l'expérience acquise dans le cadre de l'étude mondiale pour renforcer les capacités des chercheurs, des pouvoirs publics et des autres acteurs concernés par la pêche artisanale aux niveaux national et régional.

11. Certes, l'objectif immédiat de l'étude est de donner un aperçu de la contribution de la pêche artisanale au développement durable, mais l'approche globale et les méthodes élaborées pour recueillir et analyser les données ainsi que les sources de données sélectionnées seront communiquées et pourront être appliquées et affinées par les États Membres. Ce transfert de connaissances pourrait contribuer à la mise à jour continue des principaux indicateurs et au suivi des progrès réalisés pour parvenir à une pêche artisanale durable et réaliser les ODD.

12. L'étude mondiale est donc bien placée pour impulser des changements porteurs de transformation en matière de collecte et d'analyse des données sur la pêche artisanale. Les premiers changements pourraient concerner le suivi de la pêche et des moyens d'existence qui y sont liés, qui

intégrerait les circonstances uniques dans lesquelles la pêche artisanale opère dans différents contextes afin qu'elles soient correctement prises en compte par les décideurs.

13. Il serait bon de partager les méthodes et les conclusions des études de cas par pays et des études thématiques réalisées dans le cadre du projet, mais aussi de renforcer les contacts entre les experts de différentes disciplines pertinentes. La FAO peut jouer un rôle important à cet égard. L'intensification des échanges pourrait contribuer à harmoniser les méthodes de collecte de données, à renforcer les capacités pour parvenir à une conception interdisciplinaire de la pêche artisanale, à élaborer des politiques plus éclairées en matière de gestion durable de la pêche, mais aussi en ce qui concerne la sécurité alimentaire, la nutrition, la biodiversité, l'éradication de la pauvreté, l'équité entre les sexes et bien d'autres aspects encore, conformément aux Directives sur la pêche artisanale et aux ODD.